

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 52 (1944)

Heft: 52

Vereinsnachrichten: Extrait d'un rapport de notre délégation régionale à Lille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse, terre d'accueil

Chargées de vies humaines, si l'on peut dire, n'ayant pour tout bagage qu'un enfant sur chaque bras, des femmes ont fui la guerre pour se réfugier dans notre pays. Elles ont droit à tous nos égards et à tout notre respect. Ce n'est pas sans émotion, je vous assure, que l'on se rend auprès d'elles pour les interroger.

Venant de la région de Belfort, 48 mères accompagnées de 31 bébés et de 64 petits enfants, après un camp de quarantaine, ont été transférées au Centre Henri Dunant. C'est là, sans doute, que s'écoulera leur temps d'exil — à moins qu'elles ne trouvent une famille qui accepte de les recevoir avec leurs petits.

Pourtant, dans l'ancien Hôtel Carlton, leur nouvelle existence s'organise grâce aux soins attentifs de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, qui a tenu compte, dans la plus large mesure, de leur état combien digne d'attention et de prévenance.

Jusqu'à deux ans, les enfants restent à la pouponnière, les mères viennent aux heures prescrites pour les nourrir et s'en occupent l'après-midi de deux à quatre heures. Le reste du temps elles aident, dans la mesure de leurs moyens, aux divers travaux de la maison. Les enfants de 2 à 6 ans restent avec leur mère, dorment dans la même chambre, vivent en somme en famille, n'étais l'absence du père, la longue absence sans nouvelle qui pèse plus que toutes les destructions et qui met dans les yeux de ces jeunes femmes une peine profonde que seul le revoir effacera. Le revoir! C'est le grand espoir qui les soutient.

La plupart ont quitté leur foyer précipitamment, n'importe que quelques vêtements — plus pour les petits que pour elles-mêmes — certaines sont allées à pied jusqu'à la frontière, poussant devant elles une charrette où se trouvait le plus cher bagage, le plus précieux colis; car elles savent bien, malgré tous leurs malheurs, que l'enfant contient en lui-même ce qui reste de cette vie du foyer qui fut la leur. Meubles, vaisselles, et ces riens que l'on garde avec tendresse dans les armoires et les tiroirs, sont ensevelis sous les ruines des maisons bombardées.

Nous avons trouvé, dans une chambre ensoleillée, une maman installée avec ses deux petits. Fiancée à Reims, elle a vu en juin 1940 la maison de ses parents pillée avec tout son trousseau, ses meubles, l'argenterie et les cadeaux préparés pour les noces. Réinstallée à Audincourt, ayant peu à peu et avec peine construit le nouveau foyer où devaient naître ses deux fils, elle a dû tout quitter en moins d'une demi-heure, par crainte de représailles. Elle ignore tout, elle aussi, de son mari, et lui ne sait rien d'elle et de leurs enfants. Quelles angoisses de part et d'autre!

Que voulez-vous dire à cela, et par quels mots compréhensifs consoler cette peine qui nous dépasse, alors même que notre imagination s'efforce de la saisir?

Une femme est arrivée au Centre Henri Dunant avec ses 7 enfants; le plus petit est avec elle, il a 6 mois; les autres, qui s'échelonnent entre 2 et 10 ans jouent à la nursery. Leur père pourchassé, s'est réfugié en Suisse; après des semaines d'attente une lettre est arrivée d'un camp de chez nous. Cette femme, bien qu'ayant vu sa maison détruite par les bombes du Lomont, arbore un sourire de vraie joie. Elle a ses petits «sous la main» comme elle dit, son mari est en sécurité; de quoi se tourmenterait-elle? Ses biens les plus précieux sont saufs, ils lui donnent la force de tout recommencer. Elle attend avec patience l'instant où elle pourra retourner «à la maison»; «je redresserai les murs», me dit-elle, «je reconstruirai le poulailler et la barrière du jardin, après quoi la vie recommencera. Toutes, cela se conçoit, n'ont pas le même courage. Dans certains yeux les larmes jaillissent dès que l'on parle de la maison et de ce qu'il a fallu abandonner. C'est toujours par des riens que l'homme est le plus attaché aux lieux où il a parfois péniblement vécu. La plupart de ces femmes sont de conditions modestes; leur vie s'écoulait sans histoire dans des villages, des bourgades qui seraient demeurés inconnus si les opérations militaires ne les avaient rendus tristement célèbres. Elles ne savent rien de ce qui les attend; la seule preuve qui leur reste d'une tâche à la fois présente et à venir, qui requiert tout leur dévouement, c'est un bébé endormi.

J'en ai vu de tout petits, nés en Suisse, d'autres un peu plus âgés qui ne doivent de vivre qu'à l'intervention du Secours aux enfants; la nuit dans les caves, les difficultés du ravitaillement, la pénurie de lait eussent tôt fait d'éteindre la faible vie des nouveaux-nés.

A voir de si petits enfants qui mangent et dorment avec sérieux, tenant dans leurs poings fermés le secret du monde nouveau, on comprend que la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, tente par tous les moyens et le plus largement possible de sauver cette jeune génération. C'est là une tâche admirable dont on ne sait pas toujours la profonde signification. Elle nous engage non seulement à l'approuver mais à la soutenir: participer au Secours aux enfants c'est déjà reconstruire en préparant un avenir meilleur.

D.M.

Das alte Jahr ist verflossen . . .

Das alte Jahr ist verflossen; das neue ist da. Ich bin in eurer Mitte, aber nicht mit dem Frohsinn, den meine Umgebungen zu erfordern scheinen. Es ist mir, ich sehe auch meine Stunde nahen. Es ist mir, ich höre die Stimme ob meinem Haupte: Gib Rechnung deiner Haushaltung, denn du musst sterben! —

Kann ich mir sie geben? War ich ein Haushalter? War ich einer für Gott? War ich einer für die Menschen? War ich einer für mich selbst?

Ich bin glücklich. Das Geräusch meines Glücks umsummt mich wie ein Bienenschwarm, der einen neuen Sitz sucht, die Ohren des nahenden Wanderers umsummt. Aber ich werde sterben. Was ist dieses Sumsen für mich? Ich verdiene mein Glück nicht. Ich bin nicht glücklich. Das verflossene Jahr war nicht glücklich. Das Eis brach unter meinen Füssen, wo immer ich festen Schritte auftraten wollte. Das Werk meines Lebens zeigte Lücken, die ich nicht ahnte. Das Band, das uns alle bindet, zeigte sich an Stellen, wo es am festesten geknüpft sein sollte, locker. Ich sah Verderben einreissen, wo ich das Heil tief gegründet glaubte. Ich sah sich Misstrauen entfalten, wo ich die Ruhe sicher achtete. Ich sah die Liebe erkalten, wo ich sie lodernd heiß glaubte. Ich sah das Vertrauen schwanden, wo ich es brauchte, um leben und atmen zu können. Ich sah mich dem Herzen von Menschen entrissen, die ich bis an mein Grab mit dem meinigen eng vereinigt glaubte . . . Was bleibt mir übrig? Die Hoffnung meines Grabs . . .

Es ist ein tausendfaches Wunder, dass ich noch lebe. Es war ein grosses Wunder, dass ich unter dem Fusstritt der Pferde gerettet wurde. Seht da, sie zerrissen das Gewand über meinem Rücken und berührten meinen Rücken nicht; seht, sie rissen das Gewand von meiner Schulter und von meinen Armen und berührten meine Schulter und meine Arme nicht. Ihr Fuß trat an der Haut meiner Stirne vorbei und berührte meine Stirne nicht. Es ist ein Wunder, dass ich noch lebe, dass ich noch bin, dass ich noch wirke . . .

Selbst ohnmächtig bat ich die Ohnmacht, selbst unwissend bat ich die Unwissenheit, selbst erniedrigt bat ich die Niedrigkeit, selbst unmündig bat ich die Unmündigkeit um aHndbietung zu meinem Werk, das auf den eigenen Pfeilern der Weisheit, der Kraft, der Würde und der Reifung der Menschennatur aus auf seinen einzigen unerschütterlichen Fundamenten ruhen sollte. Es war der Welt eine Torheit, aber Gottes Hand wachte ob mir. Mein Werk gelang. Ich fand Freunde für mein Herz und für mein Werk. Ich wusste nicht, was ich tat. Ich wusste kaum, was ich wollte. Aber es gelang. Es entstand, wie die Schöpfung, aus dem Nichts. Es ist Gottes Werk. Oder wem gehört es? Wessen ist es? Wer steht auf und spricht das Wort aus: Es ist mein Werk? Es ist nicht mein Werk; es ist nicht euer Werk. Stehet auf, Freunde! es ist Gottes Werk! dass uns Gottes Werk wieder vereinige . . . Pestalozzi.

(Aus: «Pestalozzi Reden an sein Haus.»)

Extrait d'un rapport de notre Délégation régionale à Lille

Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants.

En dépit des événements de guerre dont la gravité et le caractère dramatique ont été en accentuant, l'œuvre du parrainage à poursuivi son activité.

Après le rattachement du Pas-de-Calais à la Délégation du Nord, nous avions à intensifier nos efforts pour rattraper le retard que l'œuvre avait subi dans ce département, particulièrement dans les régions minières, dans lesquelles la guerre a exercé ses plus intenses dévastations.

Partout dans notre région, de plus en plus nombreuses ont été les localités durement atteintes et même complètement anéanties, et un nombre bien trop important de nos enfants ont été les innocentes victimes du fléau, soit qu'ils aient été tués par les bombes, soit qu'ils aient perdu l'un ou l'autre de leurs parents ou même la famille tout entière.

Certains de ces sinistrés qui ont pu sauver leur existence ont perdu tous leurs biens et se sont en un instant trouvée dans un total dénuement, tombant ainsi dans la masse impressionnante des malheureux sans ressources, auxquels il fallait porter un secours immédiat.

De ce fait nous avons dû faire face à un gros surcroît de travail en raison des changements d'adresse de nos filleuls: certains ont pu,

au bout de quelques temps, regagner leur ancien domicile, trop souvent au milieu des ruines, tandis que d'autres au contraire devaient prendre le chemin de l'exil et occuper, selon les possibilités, des lieux de refuge temporaires pour être dirigés dans la suite vers d'autres centres d'accueil.

L'œuvre des goûters a pris un développement plus important que jamais et a été d'autant plus appréciée que les événements allaient en s'aggravant.

Tout notre personnel de collaboration a continué de nous apporter un concours dévoué et d'autant plus efficace qu'il s'est rendu compte de l'envergure de l'appui de la Croix-Rouge et des bienfaits de son intervention au milieu de l'océan d'infortunes dans lequel nous travaillons.

Les rapports que nous entretenons pour les parrainages avec les assistantes sociales sont toujours empreints de l'esprit de compréhension et de dévouement. Ces collaboratrices continuent de se donner de tout leur cœur à une tâche rendue de plus en plus ardue.

Nous avons favorisé pour les parrainages tout spécialement les orphelins de guerre, représentant les cas les plus dignes d'intérêt.

Pour un certain nombre de familles, nous avons remplacé une partie de l'allocation en espèces par une allocation en nature comportant divers produits alimentaires qui nous restaient d'un stock.

Nos relations avec la Croix-Rouge française du nord, c'est-à-dire avec son centre départemental et ses comités, continuent à être empreintes d'une franche cordialité, et nous exprimons à ces organismes notre vive reconnaissance, tant pour leur appui que pour la liberté d'action qu'ils nous laissent.

Une nouvelle arrivée d'enfants

Une soixantaine d'enfants sont arrivés le 14 décembre à la gare des Eaux-Vives venant de Caen.

Malgré un long voyage, escales faites à Paris et à Lyon, ils dominaient leur fatigue et babillaient comme des moineaux. Cependant, à les regarder plus attentivement on discernait un état de santé très déficient, un lent appauvrissement physique qui amaigrissait les corps et une tristesse qui marque les visages plus profondément qu'on ne le pense.

Ces petits complètement sinistrés ont été comme de coutume accueillis par la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants. Leurs maisons ont été bombardées, beaucoup ont leur père prisonnier, certains ont perdu un frère ou une sœur, quelques-uns sont complètement abandonnés.

Leur placement est déjà prévu et ils seront hébergés avec toute l'attention que nécessite leur condition.

Comité international de la Croix-Rouge

Nous recevons de M. Max Huber, président du Comité international de la Croix-Rouge, la note suivante:

Pour la cinquième fois, depuis le début de la guerre, le Comité international de la Croix-Rouge vient de s'adresser au peuple suisse en lui demandant d'assurer par ses dons, la continuation de son activité toujours grandissante. L'attente du C.I.C.R. n'a pas été déçue. La Suisse, consciente de la grande tâche que notre pays épargné par la guerre se doit d'accomplir, a accepté à nouveau de prendre à sa charge une part essentielle de ce devoir humanitaire. Sans doute, les obligations et les responsabilités qui incombent à chacun sont-elles aujourd'hui considérables. Mais le Comité international de la Croix-Rouge ne disposant pas de ressources suffisantes et ne pouvant compter sur un appui financier assuré, s'en remet à l'aide que le peuple suisse veut bien lui fournir.

L'appel du Comité a trouvé un large écho. Il convient d'apprécier d'autant plus cette réussite qu'aujourd'hui plus que jamais l'on s'adresse à la générosité de la Suisse. Pour recueillir les sommes nécessaires à l'accomplissement de son activité, le Comité international a procédé tout à la fois à une collecte à domicile, à une vente d'insignes et à un appel général.

La quasi totalité des 600'000 insignes confectionnés à cette occasion, ont été vendus. Le montant des sommes recueillies atteint 3'501'322 fr. 70. Ce chiffre est constitué dans une large proportion par des dons modestes et même minimes, tout aussi nécessaires à notre œuvre que les grandes et généreuses contributions qui lui sont versées, d'autre part. Un grand nombre de subventions reçues cette année des cantons et des communes ont fourni, elles aussi, un apport essentiel à notre collecte. Tous ces dons témoignent de la confiance que le peuple suisse place en l'institution du Comité international de la Croix-Rouge. Les lettres si compréhensives qui accompagnaient beaucoup de ces envois apportent au Comité le meilleur des encouragements; elles révèlent de façon directe l'intérêt qui se manifeste pour nos tâches.

Plus la guerre se prolonge et plus les dépenses de la Croix-Rouge augmentent. Si l'on compare le total de ces dépenses au développement de l'action toujours plus étendue que le Comité assure dans toutes les régions du globe, il peut être considéré comme très modique. Les frais en sont toujours limités à l'extrême. Par contre, les salaires des quelque 1700 employés du Comité international de la Croix-Rouge ont été adaptés au niveau actuel de la vie. Les voyages, l'entretien et les assurances des 118 délégués envoyés à travers le monde pour s'y consacrer à améliorer la situation des prisonniers de guerre et internés civils constituent, eux aussi, un poste important de dépenses.

Les difficultés accrues sans cesse des communications postales ont amené une forte extension du Service télégraphique et occasionné de ce fait, une augmentation notable des dépenses. A la fin de novembre 1944, le total des communications postales expédiées de Genève atteignait 40'065'391 envois. Des millions de lettres ont permis ainsi d'établir une liaison entre les familles dispersées comme entre les prisonniers de guerre et leurs foyers. 26'961'162 colis de secours ont pu être acheminés par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, sans compter d'innombrables envois de livres, d'engins de sport, d'instruments de musique, etc.

Rappelons aussi que les comptes annuels, contrôlés par une Société fiduciaire, sont publiés dans la Revue internationale de la Croix-Rouge.

A tous ceux qui, par leur collaboration et par leurs dons, ont rendu possible l'accomplissement de notre œuvre, nous exprimons nos remerciements les plus chaleureux.

Pour le Comité international de la Croix-Rouge,

Le président: *Max Huber.*

Abkommen über die Post von Kriegsgefangenen

Amtlich wird mitgeteilt: Zwischen dem Eidg. Politischen Departement und den Gesandtschaften Deutschlands und der Vereinigten Staaten ist ein Abkommen über die Beförderung der Post der deutschen und amerikanischen Kriegsgefangenen und Zivilinternierten in beiden Ländern abgeschlossen worden. Die in Betracht fallenden Brief- und Paketsendungen von amerikanischer Seite werden durch amerikanische Flugzeuge auf den Flugplatz Cointrin-Genf gebracht, von wo sie per Bahn an die schweizerisch-deutsche Grenze befördert werden. Dort wird der Austausch mit der von Deutschland kommenden Post unter gemeinsamer Obhut der schweizerischen PTT.-Verwaltung und der deutschen Postbehörden vollzogen. Das erste für diesen Postverkehr bestimmte Flugzeug ist am 22. Dezember in Cointrin eingetroffen.

Les relations postales franco-suisses

La Direction des P.T.T. communique:

Il est dès maintenant possible d'expédier des lettres particulières jusqu'à 20 grammes et des cartes postales à destination de la France (sans les départements de la Meuse, de la Moselle, de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Haute-Saône, du Doubs, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et du territoire de Belfort), de même que pour toutes les possessions françaises (excepté l'Indochine).

Les correspondances commerciales ne doivent contenir aucune communication d'ordre privé. Les journaux, les imprimés, etc., restent pour le moment exclus des transports.

Aus den FHD-Verbänden

FHD-Verband des Kantons Thurgau

Uebung vom 28. Januar 1945.

Gruppe Kreuzlingen löst Retourbillett Romanshorn. Sammlung Romanshorn 0840 bei der kath. Kirche.

Gruppe Romanshorn Sammlung 0840 bei der kath. Kirche.

Gruppe Weinfelden löst Retourbillett Frauenfeld. Sammlung 0800 SBB-Bahnhof Frauenfeld.

Gruppe Frauenfeld Sammlung 0800 SBB-Bahnhof Frauenfeld.

Entlassung: Gruppe Kreuzlingen und Romanshorn 1230.

Tenue: wie gewohnt.

Hptm. Bircher, techn. Leiter.